

9 novembre 2021,

Les Conseils de développement de France réunis à Saint-Raphaël les 9 et 10 novembre 2021



Les 13^e Rencontres des Conseils de développement se déroulent les 9 et 10 novembre 2021 à Saint-Raphaël. Estérel Côte d'Azur Agglomération a en effet été choisie pour accueillir cet événement organisé par la Coordination nationale des Conseils de développement. Ces rencontres qui réunissent citoyens, représentants d'organisations économiques, sociales, culturelles, éducatives, environnementales, associatives, des élus et des agents des collectivités, ont pour thème « le temps d'agir ensemble pour les transitions ». Comment décarboner notre quotidien ? Comment les villes européennes impliquent les citoyens dans l'action climatique ? Quels sont les outils à disposition des collectivités pour agir face au changement climatique ? La Communauté d'agglomération se dotera dans les prochains mois d'un deuxième Conseil de développement qui sera présidé par Nicolas Bouzou.

Lieux de dialogue, de proposition et de débats sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux, les Conseils de développement regroupent 20 000 bénévoles impliqués dans 250 territoires dans toute la France. Marc Fesneau, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne, s'est prêté mardi 9 novembre à un échange avec les participants autour des enjeux de la participation citoyenne.

Un rouage essentiel de la démocratie locale

A l'occasion du Grand Débat national, de nombreux Conseils de développement ont été sollicités par les maires de Nancy, Bordeaux, Lorient, Strasbourg, Saint-Brieuc ou Voisins-le-Bretonneux,... pour leurs compétences en matière d'animation de débats publics locaux. En proposant d'expérimenter de nouvelles méthodologies, ils appellent à construire une nouvelle alliance entre élus et citoyens pour sortir de l'opposition entre démocratie participative et démocratie représentative.

Les Conseils de développement appellent à une mobilisation massive à l'heure où les dérèglements climatiques et les enjeux environnementaux sont devenus visibles de tous pour mettre en œuvre de façon coordonnée et à toutes les échelles les actions nécessaires à la réduction de l'impact des activités humaines sur l'environnement. Ils formulent huit propositions adressées au Ministère de la Mer pour une politique maritime intégrée, qui exprime la solidarité des territoires et des acteurs, des bassins hydrographiques, des bassins versants, du littoral à la haute mer.

Une nouvelle approche des transitions

Animateurs du débat public local, les Conseils de développement apportent un regard des acteurs locaux et des citoyens pour faire émerger des solutions innovantes. Ils expérimentent de nouvelles missions aux côtés des élus pour accompagner les transitions en cours et à venir dans les territoires.

Quelques exemples :

- Six Conseils de développement ont travaillé ensemble au sein de la Coordination nationale des Conseils de développement pour faire émerger un défi propre à chaque territoire et réaliser un prototype pour y répondre grâce aux méthodes d'intelligence collective.
- Les Conseils de développement de Redon Agglomération et d'Erdre & Gesvres (44) ont recensé les initiatives de transition sur leur territoire, avec l'objectif d'identifier des ressources pour mieux les soutenir.
- Les Conseils de développement du Pays du Centre Ouest Bretagne, de Pontivy et de Loudéac Communauté travaillent de manière collaborative sur l'économie circulaire, l'alimentation, la santé et l'agriculture, la place des jeunes et la formation.
- Le Conseil de développement du Cotentin a organisé un défi mobilité pour inciter les habitants à utiliser des modes de transport alternatifs au véhicule individuel. Les retours des participants permettent d'identifier les points à améliorer : besoin de sécuriser les pistes cyclables, de renforcer l'intermodalité ou de mener des actions de pédagogie auprès des automobilistes.
- Le Conseil de développement de la métropole du Grand Nancy a été sollicité pour organiser une concertation locale sur l'élaboration du plan national de la prévention des déchets.
- Le Conseil de développement du Pays de Montbéliard Agglomération propose 13 objectifs, déclinés en recommandations pour atteindre les objectifs de la stratégie climat territoriale.

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération www.cavem.fr/ et sur Facebook [facebook.com/CAVEMAagglo/](https://www.facebook.com/CAVEMAagglo/)

A propos de la Coordination nationale des Conseils de développement

La Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD) regroupe 90 conseils de développement dans toute la France, dans lesquels résident plus de 18 millions de Français. Mise en place en 2003 pour faire entendre la voix des Conseils de développement au niveau national, la CNCD assure la valorisation, la mutualisation et la capitalisation des travaux des Conseils de développement et faciliter le partage d'expérience entre les membres des instances.

Yves Londechamp, Président du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines et Dominique Valck, Co-Président du Conseil de développement de la Métropole de Nancy président l'association.

Retrouvez toute l'information sur <https://conseils-de-developpement.fr/>

Pour toute information

- **Coordination nationale des Conseils de Développement : Alexandra VIDAL**
Tel. : 01 40 41 42 13 / 07 83 98 56 01 – Courriel : alexandra.vidal@conseils-de-developpement.fr
- **Relations Presse d'Estérel Côte d'Azur Agglomération : Alexandre DEMESY**
Tél. : 04.83.09.80.51 - Courriel : a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr